



TOUS ET TOUTES EN MANIFESTATION ET EN GRÈVE LE 18 MARS 2014

Le gouvernement entend poursuivre sa politique d'austérité alors qu'elle n'a eu que des conséquences désastreuses et notamment pour nous, agents des collectivités locales :

- Blocage du salaire (le point d'indice n'a pas augmenté depuis 2010) ;
- Baisse des dotations de l'État aux collectivités qui a entraîné une recherche d'économies (remise en question des 35 heures, variations des primes au mérite, à l'absence...);
- Augmentation des cotisations retraites ;
- Attaques contre le statut ;
- Développement de la précarité ;
- Moins de créations d'emplois ;
- Pas ou peu de remplacements des départs en retraite ;
- Privatisations ;
- Des conditions de travail toujours plus dégradées.



De mauvaise augure...

Hollande a décidé de poursuivre cette politique par la mise en place du pacte de responsabilité très favorablement accueilli par le patronat. Il s'agit de réduire (encore !) les "charges" des entreprises. Cette réduction s'ajoutera aux 20 milliards d'euros déjà offerts dans le cadre du crédit d'impôt compétitivité emploi (Cice).

Dans le même temps, dans le cadre des accords Unédic l'organisation patronale -le Medef- propose de modifier les droits à allocation (à la baisse bien sûr !) de supprimer le régime des intermittents et des intérimaires, de faire cotiser les contractuels de la fonction publique.

Par ailleurs, le rapport (février 2014) de la cour des comptes estime que c'est dans les

secteurs de la **sécurité sociale et des finances locales** que les économies peuvent être réalisées. Ils préconisent encore moins de dépenses sur les 3 prochaines années...

Le gouvernement s'est engagé à réduire la dépense publique de 50 milliards d'euros sur 3 ans. Cela signifie notamment que l'état versera encore moins de dotations aux collectivités. Celles-ci seront alors contraintes à rationaliser davantage leurs dépenses. En clair le service public territorial devra faire plus d'efforts avec moins de ressources... Qui va trinquer ?

A cela s'ajoutent les différentes déclarations concernant le blocage des carrières (promotions, avancement d'échelon, requalification), voire le gel des primes.

Tout cela est inacceptable !

Suite à l'intervention des organisations syndicales, le premier ministre a, par courrier daté du 14 février, démenti l'idée du gel des avancements mais confirme que, selon le gouvernement, la fonction publique doit faire des économies et que les futures négociations doivent être inscrites dans le cadre de la réduction des dépenses publiques.

Pour une riposte à la hauteur des enjeux !

Si on laisse faire, cette politique aura des conséquences désastreuses pour la fonction publique, ses agents et le service public rendu aux citoyens :

- Destructures supplémentaires d'emplois au prétexte de redéploiement et de restrictions budgétaires ;
- Difficultés pour les agents de remplir toutes leurs missions de service public et d'offrir un service de qualité partout sur le territoire ;
- Développement des mutualisations pour moins de fonctionnaires ;

Les réorganisations en cours à travers les différents projets de loi de décentralisation, et la création des métropoles vont dans le sens de nouveaux reculs des services publics, d'une désertification accentuée qui conduit à une réduction d'accès aux services publics à tous les niveaux.

C'est pourquoi, face à ces attaques contre la fonction publique et ses agents, la fédération SUD Collectivités territoriales appelle l'ensemble des agents territoriaux à cesser le travail le mardi 18 mars 2014 et à s'inscrire dans les actions interprofessionnelles et les manifestations menées au plan local pour :

- **L'arrêt des politiques d'austérité qui ont toujours été des échecs (voir la situation des Grecs après 8 plans d'austérité successifs : 30 000 agents publics licenciés) ;**
- **La reconnaissance du rôle de la fonction publique, de ses missions et du travail de ses agents ;**
- **L'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice ;**
- **La revalorisation de tous les salaires et le rattrapage des pertes du pouvoir d'achat ;**
- **La création des emplois nécessaires au bon fonctionnement des services publics ;**
- **L'amélioration des conditions de travail.**

Paris, le 3 mars 2014

Fédération SUD Collectivités Territoriales

70 rue Philippe de Girard 75018 Paris - Tél. 01 40 33 85 02 - Fax : 01 43 49 28 67

Site : www.sud-ct.fr - mail : fedesudct@gmail.com